



UNION SPORTIVE BRAINE-WATERLOO A.S.B.L.

Matricule LBFA 381

Sous la Présidence d'honneur de Maître Jean **Botermans**

Stade Gaston Reiff : rue Ernest Laurent, 215 - 1420 Braine l'Alleud

Siège social : rue de Bois-Seigneur-Isaac, 55 - 1421 Ophain

Compte bancaire : BE05 0014 1485 9275

Entreprise : 0.442.213.892

WWW.USBW.BE

Assemblée Générale statutaire du 25 mars 2026

Tenue en la Salle Multimédia
du stade Gaston Reiff à 1420 Braine-l'Alleud

Procès-verbal

Présents : 31 associés

Blommaert Andis
Bourdouxhe Anne
Chiroux Adrien
Chiroux Gaëtan
Chrétien Christian
Darquennes Raphaël
De Neys Olivier
De Smet Bernadette
Deknudt Véronique
Delferrière Sylvie
Depré Nicolas
Duyck Nadine
Ego Caroline
Hallack Michel
Lamon Guillaume
Mengal Simon
Méfillon Henri
Nicaise Justine
Parvais Olivier
Pleckspaen Philippe
Rase Olivier
Reginster Jean-François
Scoupe Alain
Smet Jean-Michel
Spigeleer Nicolas
Spigeleer Pierre
Thomas Serge
Van Elsuwe Cédric
Vandooren Bénédicte
Vanwelde Jean-François
Vrydag Anne

Par procuration : 3 associés

Deharre Laurent en faveur de Olivier De Neys
Deknudt Walter en faveur de Deknudt Véronique
De Rijdt Mathieu en faveur de Parvais Olivier

Soit 34 associés présents ou représentés

Absents : 5 associés

Coster Julien, Mayne Marty, Poncelet Valentin, Roeland Loïc, Strollo Sergio

Absents pour la seconde année consécutive : 2 associés

Coster Julien, Strollo Sergio



Mr Parvais, Président, ouvre la séance à 20h20

Ordre du jour

1. Inventaire des associés présents ou représentés (procurations), démissions.

Les membres associés de l'asbl « USBW » sont au nombre de 39 au 28.03.2025, date de la précédente assemblée générale.

La convocation à l'Assemblée Générale du 25.03.2026 a donc été envoyée aux 39 membres associés.

Après inventaire par la secrétaire Anne Bourdouxhe de la présence des membres associés ou représentés, il apparaît que 31 associés sont présents et 3 associés sont représentés soit 34 présents et représentés, 5 associés sont absents. Le quorum pour une assemblée générale (50% + 1 soit 20) est donc atteint. La séance statutaire peut légalement avoir lieu.

Remarque : en vertu des statuts et du R.O.I. de l'ASBL, 2 membres perdent leur statut d'associé (seconde absence consécutive) à l'issue de cette Assemblée Générale : Coster Julien et Strollo Sergio

2. Mot du Président.

Olivier Parvais prend la parole. Démissionnaire de son poste de Président, il relate l'historique de son mandat. Successeur de Guy Lamon en 2017, il a œuvré au développement du club durant 9 ans et a fait de l'USBW l'un des cercles importants de Wallonie. Il souligne quelques moments marquants comme l'organisation du premier meeting belge post-covid, l'obtention du label « Royal », la montée du club en nationale l'an passé, les résultats élevés de nos élites mais surtout une convivialité et des rapports humains intenses avec l'ensemble des membres du club toutes sections confondues. Ceux-ci l'ont toujours soutenu même dans les moments plus difficiles. Il souhaite une poursuite de l'évolution de l'USBW et se concentrera désormais, en restant membre du Conseil d'Administration, à sa fonction d'entraîneur de demi-fond.

3. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice écoulé.

Anne Bourdouxhe, secrétaire de l'ASBL, lit le rapport administratif du Conseil d'administration sur l'exercice écoulé. Voir en annexe le texte de l'intervention.

Raphaël Darquennes, Directeur Technique du club, lit le rapport sportif du Conseil d'administration sur l'exercice écoulé. Voir en annexe le texte de l'intervention, les résultats marquants, les organisations sportives de 2025.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes.

Anaïs Blommaert et Anne Vrydag, désignés l'an passé comme vérificateurs aux comptes, ont établi le rapport. La gestion financière du club est assurée par Christian Chrétien avec l'aide de Nadine Duyck qui prend en charge la gestion journalière et comptable. Le document est signé par les vérificateurs et donne « Quitus » à Christian Chrétien, trésorier de l'asbl, pour l'exercice écoulé. Voir en annexe.

Les vérificateurs se plaisent à souligner la bonne gestion comptable et la clarté des documents présentés.

5. Rapport du trésorier, présentation et approbation des comptes et résultats de l'exercice écoulé.

Christian Chrétien, trésorier de l'asbl, transmet à l'Assemblée Générale le rapport sur l'exercice écoulé. Les tableaux de résultat et le niveau de réalisation du budget 2025 sont remis à tous. Christian Chrétien donne de nombreuses explications synthétiques à la demande des membres associés. Le résultat global de l'exercice est bénéficiaire et présente un boni de 21.048€. Voir en annexe.

Les comptes et résultats de l'exercice écoulé sont approuvés à l'unanimité des 34 membres associés présents et représentés.



6. Décharge des vérificateurs aux comptes pour l'exercice écoulé.

La décharge des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2025 est accordée à l'unanimité des 34 membres associés présents ou représentés.

7. Décharge des administrateurs pour l'exercice écoulé.

La décharge des Administrateurs pour l'exercice 2025 est accordée à l'unanimité des 34 membres associés présents ou représentés.

8. Nomination de scrutateurs.

Sont nommés : Nicolas Depré et Gaëtan Chiroux

9. Admission de nouveaux associés.

Anne Bourdouxhe, secrétaire de l'ASBL, a reçu 3 candidatures aux élections comme membres associés. Des bulletins de vote ont été réalisés et distribués reprenant ces candidats. Ils ont été complétés par les membres associés présents ou représentés, ensuite rassemblés et évalués par les scrutateurs. Sur les 34 membres associés présents ou représentés, il faut statutairement l'accord de 3/4 de l'assemblée soit 26 voix.

Les résultats du vote :

- . Cécile Ribant, 34 voix – élue en tant que membre-associé
- . Alex Robin, 34 voix – élu en tant que membre-associé
- . Loïc Spigeleer, 34 voix – élu en tant que membre-associé

Le nombre d'associés de l'asbl, est porté à 40.

10. Présentation du budget relatif au prochain exercice.

Christian Chrétien, administrateur, transmet à l'Assemblée Générale les prévisions budgétaires pour l'exercice 2026 ainsi qu'une projection sur 3 ans. Voir en annexe. Des explications sont données à la demande des membres associés.

Le budget 2026 est adopté à l'unanimité des 34 membres associés présents ou représentés.

11. Nomination des nouveaux vérificateurs aux comptes.

Sont nommés : Blommaert Anaïs et Vrydag Anne

12. Elections au Conseil d'administration.

Démissions du Conseil d'Administration : Valentin Poncelet

Sortants et rééligibles : Christian Chrétien, Philippe Pleckspaen et Olivier Rase

Ne se représente pas : néant

Sont à pourvoir : 6 mandats de 3 ans

Le nombre de membres du Conseil d'Administration est statutairement limité à 15.

Anne Bourdouxhe, secrétaire de l'ASBL, a reçu 1 candidature complémentaire aux élections comme membre du Conseil d'Administration.

Des bulletins de vote ont été réalisés et distribués reprenant ce candidat et les 3 administrateurs sortants et rééligibles. Ils ont été complétés par les 37 membres associés présents ou représentés, ensuite rassemblés et évalués par les scrutateurs.



Sur les 37 membres associés présents ou représentés, il faut statutairement l'accord de la majorité absolue (50% + 1 voix) des membres associés présents ou représentés, soit 19 voix.

Les résultats du vote :

- . Christian Chrétien, 37 voix - élu en tant que membre du Conseil d'Administration, mandat de 3 ans
- . Philippe Pleckspaen, 37 voix - élu en tant que membre du Conseil d'Administration, mandat de 3 ans
- . Olivier Rase, 36 voix – élu en tant que membre du Conseil d'Administration, mandat de 3 ans
- . Cécile Ribant, 37 voix - élue en tant que membre du Conseil d'Administration, mandat de 3 ans

13. Interpellations

Néant

Anne Bourdouxhe
Secrétaire

Olivier Parvais
Président

Rapporteur : Pierre Spigeleer, administrateur